



CHSCT DU 14/06/2022

Monsieur le Président,

Après la crise des Gilets jaunes, nous avons eu droit à un « Grand débat national » lancé par le président de la République à partir de « réunions d'initiative locale », c'est-à-dire en dehors de la représentation parlementaire. Ce grand débat est tombé à l'eau. Qu'à cela ne tienne : quelques mois plus tard, nous avons eu droit à une « Convention citoyenne pour le climat », une fois encore destinée à fonctionner en dehors des institutions. Une fois encore, et comme il était prévisible : « fiasco ».

Jamais deux sans trois. Voici à présent, le CNR : référence au Conseil National de la Résistance ? Non, non ! Ne vous y trompez pas, c'est le Conseil national de la refondation. Qu'est-ce que ce nouveau conseil ? Il consiste à mettre autour d'une table des militants associatifs, des « forces politiques, économiques, sociales » et, gage de modernité, des « citoyens tirés au sort », procédure de sélection assurément préférable à l'élection, quand il s'agit de concevoir et suivre les grandes réformes, bref, quand il s'agit de politique. Comble d'ironie, le projet est annoncé en pleine campagne électorale législative, comme si l'on voulait convaincre les électeurs encore hésitants qu'il est décidément inutile de se déplacer vers les urnes : avec Emmanuel Macron, ce n'est plus au Parlement que les choses désormais se joueront. La République, les corps intermédiaires, les élus, les préfets, les diplomates, les collectivités locales, les députés, les sénateurs, les syndicats, c'est de la vieille politique. Mieux vaut des conseils tirés au sort statuant sur des préconisations de McKinsey. Avec ce nouveau conseil, le Président de la République renonce à garantir le « fonctionnement régulier des pouvoirs publics », tâche qui était pourtant sa première mission et sa plus haute responsabilité, exprimée par l'article 5 de notre Constitution.

Le Président entend donc gouverner avec une nouvelle « méthode » et préconise la concertation. Pour la CGT, nous avons constaté que le précédent mandat n'a rien apporté de positif pour le monde du travail.

Au sein de notre administration, le Directeur Général a annoncé, dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-méninges » prétendant associer les agents au grand « **REMUE-MENAGE** » ! En effet, sans moyens les idées passent à la trappe, noircissent un énième rapport, qui comme les autres tombera aux oubliettes !

Alors, est-ce ainsi que la direction compte répondre aux inquiétudes des agents sur leur avenir professionnel ? Sur le devenir de leurs missions ?

Le DG indique avoir au préalable présenté cette orientation aux directeurs au cours du 1er trimestre et avoir engagé des réflexions approfondies avec ceux-ci.

On peut s'étonner de la méthode....

En effet, les organisations syndicales nationales n'ont pas été associées à cette démarche. Pire, elles l'ont appris lors du message aux agents du 18 mai. Or celles-ci, dont la CGT Finances Publiques, sont porteuses de propositions sur l'avenir de la DGFIP et ses missions.

Nous rappelons par ailleurs, que la question essentielle qui pèse dans le quotidien des agents porte sur leur niveau de rémunération et sur la reconnaissance de leur technicité au travers notamment d'une revalorisation significative de l'indemnitaire. En effet, le traitement minimum Fonction publique court après la revalorisation du SMIC. Notre DG va-t-il militer pour une forte revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'évolution du coût de la vie, l'amélioration de la grille indiciaire ?

Moult transferts de missions appauvrissent ou parfois complexifient le contenu du travail au détriment de sa qualité, entraînant du même coup de la démotivation, une perte de confiance en induisant une concurrence entre les agents en mettant en place des outils de flicage comme Bali dont l'usage est détourné (ressenti d'agents du CC de Lens) pour mieux atomiser tous les collectifs.

Est-ce ainsi que la direction compte faire face aux RPS, conséquences directes de la mise en place de ces mesures rétrogrades et anti-sociales en même temps qu'elles favorisent une perte de sens du travail ?

Ces décisions de casse du service public ont été prises en dépit de leurs conséquences désastreuses pour exemple, le ministre parle encore d'une « stratégie de souveraineté » alors même qu'à la Dgfip, le foncier innovant est confié à Google (bien sûr sans éventuel conflit d'intérêt avec l'épouse de Mr. G ?) et sous-traité à Madagascar tandis que la mise en place des MFS n'est ni plus ni moins que de la sous-traitance de missions régaliennes.

Dans ce CHSCT, depuis des années, la CGT demande que chaque projet de restructuration soit examiné en amont des changements et pas quand tout est bouclé, comme le prévoit la circulaire sur la mise en œuvre des projets, pourtant là encore, notre direction invoque des feuilles de route auxquelles elle ne pourrait déroger (sujet brûlant du SDIF 62).

Et puis, comme chaque année nous nous inquiétons de l'arrivée annoncée des fortes chaleurs dégradant fortement les conditions de travail des agents. La direction peut-elle rappeler les mesures de prévention mises en place ou à mettre en place sur chaque site ? Les agents pourront-ils bénéficier d'autorisations d'absence lorsque le plan canicule est déclenché. Nous demandons qu'afin d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs, le président de ce CHSCT s'engage à permettre la mise en place de journée continue, consistant à commencer tôt le matin et à terminer tôt en début d'après-midi, sans pause méridienne pour ceux qui le souhaitent et sans rattrapage d'heures ou tout autre mesure visant la protection des agents.

Nous souhaiterons également un rappel des recommandations en matière de prévention en l'absence de disparition de l'épidémie.

La CGT Finances Publiques 62 vous a, à de nombreuses reprises, alerté sur le « mal-être » grandissant des agents. La seule réponse proposée est un « remue-méninges horizon 2030 », alors qu'ils se demandent ce qu'ils vont devenir demain !

Mais l'administration se préoccupe-t'elle encore de ses agents ??????!!

Les CAP, instances de défense des agents, sont quasi toutes supprimées. Ne subsiste plus que 3 CAP nationales.

Le DG acceptera-t-il de reconstruire des instances dignes de la défense des agents ?

Les CHSCT, chargées de l'hygiène, sécurité et conditions de travail sont supprimés. Ces sujets seront noyés au sein des futurs comités sociaux d'administration.

Le DG acceptera-t-il d'œuvrer pour le rétablissement des CHSCT et pour de véritables instances du dialogue social ?

À la CGT, nous militons pour maintenir des conditions de travail, de santé, d'hygiène dignes d'un service public respectueux de ses agents et des usagers.

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent d'avoir des réponses à ces questions, de savoir quels sont réellement les moyens dont dispose notre Directeur Général.

Si sa réponse est négative à la plupart de ces questions alors ces réunions ne sont que des leurres dont les conclusions sont déjà préétablies.

La CGT Finances Publiques du 62 revendique donc la mise en oeuvre d'un véritable dialogue social avec les syndicats et les agents au plus près de leurs préoccupations quotidiennes, sans langue de bois ni discours vide de sens dans lesquels les cadres de la DGFIP sont désormais qualifiés de « managers ».

Vos représentants CGT

Elisabeth PASTUCH

Amandine KOSLOWSKI

Julien ALEKSANDEREK